



PETITE ENFANCE

MONSIEUR TAQUET, LES PROFESSIONNEL·LE·S
EXIGENT D'ÊTRE ENTENDU·E·S ET RECONNU·E·S !!

Toutes et tous en grève mardi 30 mars 2021

Pour défendre les métiers du secteur de la Petite Enfance, vous vous êtes mobilisé·e·s partout en France depuis 3 ans et, malgré cela, en pleine pandémie, le gouvernement garde son cap. Pourtant, dans l'histoire, les crises ont souvent abouti à des réflexions. Quel est l'avenir de cette société productiviste, basée sur la rentabilité ? Comment sortir de ce système qui nous conduit dans une impasse ? Il est urgent d'exiger, haut et fort, dans la lutte, un autre modèle de société portant la richesse de la bienveillance et de l'épanouissement dans la relation humaine, source de notre métier.



LA RÉFORME IMPOSERA :

- L'accueil de plus de bébés par professionnel·le·s,
- La diminution de la surface d'accueil des enfants,
- La diminution du taux d'encadrement,
- L'accueil en surnombre,
- La déréglementation de l'administration des médicaments,
- La non-reconnaissance de la qualification des agents,
- Le manque d'expérience professionnelle pour les encadrants,
- Un faible niveau de rémunération.



Comment le gouvernement peut-il, avec un mépris non dissimulé, s'obstiner à maintenir, en la période, une réforme aussi régressive ?

FAITES ENTENDRE VOTRE COLÈRE

Vous êtes, depuis de nombreux mois, à bout de souffle, ÉPUISÉ·E·S.

Sur le terrain, depuis le début de la crise, chacun·e a participé à la continuité de l'accueil de la Petite Enfance.

Nos conditions de travail sont de plus en plus dégradées, le personnel absent n'est pas remplacé et les protocoles sanitaires sont difficilement applicables avec les moyens alloués. Tout cela dans une totale invisibilité. **Nous ne pouvons plus continuer comme cela !**

LA CGT EXIGE UNE RÉFORME DE LA PETITE ENFANCE AMBITIEUSE

Pour le bien-être et la sécurité des enfants ;
 Pour des établissements d'accueil et un Service public de la Petite Enfance de qualité ;
 Pour des conditions de travail respectueuses des professionnel·le·s ;
 Pour une véritable reconnaissance et une revalorisation des salaires et des carrières ;
 Pour l'abandon de la loi régressive ASAP et des projets d'ordonnances associés ;
 Pour une politique de la Petite Enfance véritablement ambitieuse et attentive vis-à-vis de nos enfants porteurs de l'avenir de notre société.

**Plus que jamais, les Fédérations CGT des Services publics, du Commerce et Services
et l'Union Fédérale Action sociale de la Fédération CGT Santé sont à vos côtés.**

Elles appellent à

**Rassemblement et manifestation
MARDI 30 MARS 2021**

14h - place Napoléon - La Roche-sur-Yon



**Pas de bébés
à la consigne !**

CONTRE le projet Taquet, POUR une réforme qui porte le printemps des modes d'accueil, tous les jours et en toute saison...

Mars et mai 2019, janvier 2020, février 2021 : par milliers les professionnel.les des modes d'accueil sont descendu.es dans la rue pour s'opposer à la réforme des modes d'accueil qui, si elle s'appliquait demain, aboutirait pour tous les métiers à des offres d'emploi comme vous en lirez une au verso.

Mais le gouvernement n'a pas encore bien entendu notre protestation !

C'est pourquoi, pour ne pas grever l'avenir des bébés nous appelons à LA GRÈVE DANS TOUS LES MODES D'ACCUEIL

Parce que :

Nous refusons le calcul du taux d'encadrement qui conduirait à 6 bébés par professionnel, la prise en compte des apprentis dans ce taux, le ratio de 40/60 calculé "en moyenne annuelle".

Nous refusons l'accueil en surnombre à 115% tous les jours 8 heures par jour.

Nous refusons 5,5 m² seulement par enfant en zone dense.

Nous refusons des directions sans expérience professionnelle jusqu'à 40 places en crèche.

Nous refusons ½ heure seulement par mois d'analyse de pratique en crèche et rien de garanti pour les assistant.es maternel.les.

Nous exigeons un taux d'encadrement d'un professionnel pour 5 enfants quel que soit l'âge et au moins 50% de professionnel.les les plus qualifié.es en crèche.

Nous exigeons une limite à 110% avec une moyenne hebdomadaire de 100% des inscrits.

Nous exigeons 7m² minimum par enfant garantis sur tout le territoire.

Nous exigeons une expérience professionnelle pour diriger toute crèche.

Nous exigeons de véritables temps utiles d'analyse de pratiques pour tou.tes les professionnel.les des modes d'accueil.

Nous exigeons aussi

le maintien des micro-crèches à 10 enfants, l'élévation globale des niveaux de qualification des professionnel.les de l'accueil individuel et collectif par la formation initiale et la formation continue diplômante, l'alignement du coût restant aux familles sur la base du quotient familial quel que soit le mode d'accueil.

**Rassemblement et manifestation
MARDI 30 MARS 2021
14h - place Napoléon
La Roche-sur-Yon**

